N° 1082. DIMANCHE 22 JANVIER 1865. 9me année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 21 janvier 1865.

BULLETIN.

Les correspondances de Berlin signalent une grande émotion dans le parti libéral et démocratique, au sujet de l'Adresse en réponse au discours de la couronne. Il est à supposer qu'un paragraphe revendiquant les droits du parlement sera présenté dans la commission non sans avoir de grandes chances d'être adopté. S'il en était ainsi et que la Chambre élective adoptât le sentiment de ses commissaires, le conflit entre le pouvoir exécutif et l'assemblée législative en recevrait une aggravation considérable. M. de Bismark recourrait très probablement à une mesure extrême, la dissolution de la Chambre et l'appel au pays. Reste à savoir si, malgré les auriers suspects de la guerre du Danemark, la nation prussienne ne préfèrera pas ses franchises libérales à la glorification d'un système qui cache sous l'apparence de la conciliation, la réalité du despotisme.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Piel :

« La proclamation des commissaires civils de l'Autriche et de la Prusse, qui annonce la réunion des administrations du Sleswig et du Holstein en une seule régence a été assez bien accueillie. Sans doute, c'est encore un provisoire remplaçant, un provisoire, mais l'opinion voit dans cette mesure un pas fait vers la formation définitive un état du Sleswig-Holstein.

La *Correspondance générale* de Vienne dit que les manifestations provoquées dans les duchés par l'Adresse de M. de Scheele-Plessen, ne pouvaient pas plus être accueillies par l'Empereur que cette Adresse même, le gouvernement maintenant le principe de n'admettre absolument aucune manifestation politique sur les affaires du Sleswig-Holstein.

Le *Morning-Post* dément le bruit généralement accrédité que la Reine doive ouvrir le Parlement en personne. S. M. se rendra à Windsor après l'ouverture du Parlement.

Une dépêche de Madrid, 19 janvier, fait connaître que la loi sur l'anticipation des impôts a été présentée à la Chambre.

Un journal de New-York dit que le message du gouverneur du Kentucky recommande d'émanciper graduellement les esclaves et de les éloigner du Kentucky.

Les journaux de Richmond l'*Examiner*, l'*Equirer* et le *Whig* sont unanimes pour condamner l'article publié par la *Sentinelle*, relativement à l'acceptation d'un protectorat européen plutôt que la soumission au Nord. Les trois autres journaux de la capitale confédérée non seulement repoussent tout projet de cette nature, mais ajoutent que le temps n'est point encore venu de songer à se soumettre à un protectorat européen, ni d'en parler. L'*Examiner* prétend que si une semblable alternative se présentait, le Sud préférerait rentrer dans l'union que de tomber sous la domination d'une puissance étrangère.

Les nouvelles du théâtre de la guerre sont sans importance, au point de vue des opérations actuelles. Néanmoins on s'attend prochainement à des événements intéressants dans le voisinage de Savannah. Sherman a traversé cette rivière et a repoussé les avant-gardes confédérées établies dans la Caroline du Sud. L'ennemi s'est replié vers Haudeville, située sur le chemin de fer de Charleston à Savannah. On croit que ce mouvement du général des Fédéraux est dirigé contre Branchville dont on connait l'importance topographique et stratégique sur la grande ligne de communication entre la Virginie et le Sud.

J. REBOUX.

On lit dans la correspondance adressée de New-York, le 6 janvier, au *Moniteur* :

« Les armées américaines sont encore un problème pour beaucoup d'observateurs très sagaces, et elles ressemblent à ces machines à vapeur dont la force réelle est toujours essentiellement différente de la force nominale. Cependant quand on examine de sang-froid la position des deux antagonistes en Virginie, on ne peut se défendre de quelques appréciations. On remarquera, par exemple, que la puissance du général Grant, quand il demeure sur la défensive, est singulièrement accrue par les batteries des canonnières qui couvrent le James River. On s'apercevra tout de suite également que le général Lee a fini par établir devant Richmond, du côté de Petersburg, un front de fortifications tellement formidable qu'on peut le considérer enfermé avec son armée dans une véritable place forte figurant un vaste camp retranché.

« Ces deux remarques suffisent, et au delà, pour faire comprendre comment ces deux grandes armées sont plus propres à la défensive qu'à l'offensive ; et c'est cette situation anormale pour un assiégeant qui donne à l'expédition de Grant un caractère vraiment unique dans les fastes militaires. Nous ne voulons pas faire une comparaison ridicule. Nous tenons compte des différences de lieux, de temps, d'éducation stratégique, d'armement etc., etc., mais toute balance établie d'ailleurs, le siège de Richmond emprunte quelque chose aux combats des âges héroïco-primitifs, et n'est pas sans une certaine ressemblance avec le siége de Troie. Deux multitudes armées, appuyées, l'une sur sa flotte, l'autre sur sa ville, se trouvent également en présence. Un vaste champ d'opération les sépare, champ coupé de rivières, de plaines et de hauteurs, et c'est dans cette arène intermédiaire que se mesurent quotidiennement les combattants. Est-ce à dire qu'il faudra un cheval de bois pour prendre Richmond et que le siège durera dix ans ? Nous ne voudrions pas émettre une pareille pensée, quand ce ne serait que par un sentiment d'humanité, hélas ! trop réellement justifiable.

« Quant au cheval de bois, le général Butler avait bien découvert quelque chose d'analogue avec son canal de Dutch Gap, des profondeurs duquel devaient sortir à un moment donné hommes et vaisseaux, pour entrer droit à Richmond, après avoir tourné tous les obstacles, grâce à cette tranchée gigantesque qui coupait court aux bras trop bien barrés de la rivière. Mais il se trouve que la machine vient d'éclater. Les calculs avaient été mal faits, les hauteurs mal prises. Quand on a ouvert le dernier passage, les niveaux ne se sont point trouvés concorder, l'eau n'est point entrée, et des éboulements sont venus combler une partie de ces travaux si péniblement poursuivis.

On lit dans le *Bulletin de Paris* :

« Il est de plus en plus question d'un accord intervenu entre la France et le Mexique en vue de la cession temporaire de la Sonora à la fois comme gage de l'indemnité de trois cents millions consentis par le nouvel Empire, et comme exploitation métallurgique et agricole de ce riche pays. L'occupation française n'aurait qu'accessoirement le caractère armé, c'est-à-dire que nous n'aurions à nous défendre que des agressions juaristes ou autres, l'exploitation des mines nous étant concédée d'une manière absolue par le gouvernement de l'Empereur Maximilien. D'après nos informations, il resterait à décider amiablement si les compagnies métallurgiques rendraient ou non un tribut au pouvoir national, sauf à le convertir en à-compte sur l'indemnité qui nous est due.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES

Le 19 janvier 1865, au matin.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots, à Paris et dans les succursales,	318,170.064	41
Effets échus hier, à recevoir ce jour,	1.041.343	54
Portefeuille de Paris, dont 87,770,817 fr. 50 c. provenant des succursales,	339.028.819	72
Portefeuille des succursales, effets sur place,	328.092.595	»
Avances sur lingots et monnaies,	14.846.431	55
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	4.394.610	»
Avances sur effets publics français	14.968.100	»
Avances sur effets publics français, dans les succursales	9.534.500	»
Avances sur actions et obligations de chemins de fer	28.344.900	»
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales,	18.468.050	»
Avances sur obligations du Crédit foncier,	524.500	»
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales,	789.750	»
Avances à l'Etat (convention du 12 juin 1857)	60.000.000	»
Rentes de la réserve,	12.960.750	14
Rentes (fonds disponibles)	36.696.737	91
Rentes immobilisées (loi du 9 juin 1857),	100.000.000	»
Hôtel et mobilier de la Banque et immeubles des succursales,	8.389.142	»
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales,	36.821	15
Divers,	2.949.804	44
	1.298.856.919	86

PASSIF.

Capital de la Banque,	182.500.000	»
Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857)	6.974.128	93
Réserves mobilières,	22.105.715	04
Réserve immobilière de la Banque,	4.000.000	»
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales)	817.433.275	»
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales,	5.462.364	77
Compte courant du Trésor, créditeur,	89.123.492	50
Comptes courants de Paris,	116.860.164	66
Comptes courants dans les succursales,	25.260.796	»
Dividendes à payer,	6.185.655	75
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales	3.182.941	38
Réescompte du dernier semestre [illegible] dans les succursales,	2.789.444	05
Divers,	16.968.903	08
	1.298.856.919	86

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 7 janvie

Le message du gouverneur de Kentucky recommade d'émanciper graduellement les esclaves et de les éloigner du Kentucky.

Or, 227. Change sur Londres, 248 1/2. Change sur Paris, 2[illegible]8 3/4. Bonds 108 1/2. Coton, 120 calme.

Francfort, 20 janvier.

Le *Journal de Francfort* publie un télégramme de Vienne d'après lequel la mission du prince Frédéric-Charles serait sans rapport direct avec la question des

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 22 JANVIER 1865

— N° 7 —

RAYMOND D'ARMENTIÈRES,

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

CHAPITRE IV.

(Suite)

Elle n'était pas achevée, qu'on introduisit un nouveau personnage. Impossible de ne pas deviner en lui un d'Armentière, et pourtant il ne ressemblait, en réalités, ni au duc ni à la duchesse. Il avait bien quelques-uns des traits de Raymond, dont le visage rappelait beaucoup celui de sa mère. C'était aussi le même teint, et des yeux de la même couleur. Mais l'expression était toute différente. Ce qu'il y avait de mâle, d'énergique, de passionné chez le duc était remplacé, chez son frère le marquis, par de l'enjouement, de la grâce et de la légèreté. Celui-ci était moins grand et plus mince ; il avait, dans la tournure et dans les manières, plus d'élégance, mais moins de noblesse et de distinction aristocratiques. Il se savait joli garçon, et, sans être un fat ridicule, il montrait cet aplomb que donne à certains jeunes gens la conscience d'une extérieur agréable. Sous un air de négligence, sa mise, d'un goût parfait, était pleine de recherche. Il avait des mains de femme, le pied très-fin, les cheveux les mieux frisés du monde et les mieux appropriés, par leur disposition, à l'air de sa figure. Son regard était doux et caressant, son sourire plein de jeunesse. Bref, il réunissait dans sa personne tout ce qui semble fait pour charmer et pour séduire. Avec cela, de l'esprit, une aimable insouciance, un babil frivole, il est vrai, mais aussi amusant qu'intarissable ; enfin, assez de cœur pour adorer sa mère et pour être capable de concevoir, au milieu de vingt caprices passagers, un attachement sérieux ayant pour but le mariage.

Tel était, à vingt-cinq ans, le marquis Octave d'Armentières.

Il entra d'un air dégagé dans le salon de M. de Vignolle, puis s'arrêta surpris de n'apercevoir ni son frère ni sa cousine.

« Où sont nos deux fiancés ? » demanda-t-il étourdiment, en les cherchant des yeux dans tous les coins.

La duchesse détourna la tête avec embarras. Le comte répondit d'un ton bourru :

« Il n'y a pas de fiancés ; votre frère ne veut point de ma fille. »

Octave poussa une exclamation, pâlit, rougit, puis, tout à coup, s'imagina qu'on voulait rire à ses dépens.

« Vous plaisantez, mon oncle !

— Non, mon fils, dit tristement la duchesse, Raymond a choisi pour femme la fille de M. Erneville, le capitaliste.

— Mlle Erneville ? C'est une fort belle personne : port de reine, œil de flamme, tête superbe ; et une fortune princière, et des toilettes étourdissantes... »

Un regard courroucé de son oncle l'arrêta court ; il sentit combien ce langage frivole était déplacé dans la circonstance, et il reprit bientôt avec une émotion sincère :

« Mais c'est impossible, n'est-ce pas? Raymond ?.. Ce serait indigne. Pauvre Blanche !

— Qui vous dit qu'elle soit si malheureuse ? répliqua M. de Vignolle avec hauteur. Rien ne prouve qu'elle eût sympathisé avec le duc ; et les partis ne lui feront certes pas défaut : elle est assez riche...

— Et surtout assez jolie, assez aimable et assez bonne, ajouta vivement le marquis, pour qu'obtenir sa main soit considéré comme le suprême bonheur. Ah ! si mon frère l'avait connue aussi bien que moi...

— Il ne m'aurait pas déchiré le cœur comme il vient de le faire, reprit la duchesse en pleurant. J'avais bien conscience d'aimer Blanche plus qu'on n'aime ordinairement une nièce. Mais je n'ai compris toute l'étendue de mon affection pour elle qu'à la douleur que j'ai éprouvée en renonçant à l'espoir de l'appeler ma fille et de lui voir porter notre nom.

— Cet espoir peut-encore se réaliser, ma mère » répondit chaleureusement Octave, en lui baisant la main.

Elle leva les yeux sur lui ; son regard expressif contenait une question. Celui d'Octave lui renvoya une réponse affirmative, et elle sourit. C'était un sourire encore triste, encore inquiet, mais pourtant un sourire d'approbation et d'encouragement.

En quittant l'hôtel de Vignolle, le duc avait gagné rapidement la chaussée d'Antin. Tout bouleversé de la scène qu'il venait de voir, poursuivi par les larmes de sa mère et l'image de Blanche inanimée, il allait se retremper auprès de Clotilde. Quel ne fut pas son désapointement de trouver Alexis Maugin en conversation très-animée avec elle, pendant que M. Erneville s'absorbait, à l'autre bout du salon, dans la lecture de la semaine financière d'un grand journal ! Alexis faisait sa cour avec sa fatuité habituelle ; Clotilde se moquait de lui si adroitement, si finement qu'il ne s'en apercevait même pas. Ce manège continua quelque temps encore après l'arrivé de Raymond et porta au comble sa mauvaise humeur. Non pas qu'il fut jaloux : il avait de sa fiancée une trop haute opinion pour la croire capable d'accueillir jamais sérieusement les hommages d'un M. Maugin. Mais ce jeu puéril l'impatientait et l'irritait, en ce moment surtout où il avait tant de choses à dire à Clotilde. Elle le remarqua, et, par coquetterie, elle affecta de ne point s'occuper de lui et d'être toute aux fadaises de Maugin. Celui-ci triomphait ; il accablait le duc, qui n'y prenait pas garde, de traits indirects et de regards d'une dédaigneuse supériorité, et il jouissait du mécontentement manifeste de M. d'Armentières comme on jouirait de la honte et du désespoir d'un ennemi vaincu.

Enfin M. Erneville l'appela pour le consulter sur une affaire. Clotilde, très impatiente au fond, malgré son apparente liberté d'esprit, de savoir quelles nouvelles apportait le duc, s'empressa aussitôt de l'interroger.

« Le coup est porté, lui répondit-il ; j'ai jeté la désolation dans ma famille ; mais j'ai rompu mes liens, et me voilà libre de vous appartenir.

— Comme vous dites cela froidement ! On croirait qu'une fois les obstacles renversés, vous ne tenez plus à votre victoire !

— Ce n'est pas de la froideur, Clotilde. Je vous aime ardemment, et rien ne me rendra indifférent au bonheur de vous posséder. C'est un peu de tristesse, bien naturelle et bien légitime, à la pensée du mal que je viens de faire à des personnes que je chéris et que je respecte.

— Raymond, si vous regrettez les sacrifices que notre amour vous impose, c'est que vous ne m'aimez pas autant que vous le dites.

— Faut-il que l'amour nous ferme le cœur à tout autre sentiment ? Si ces sacrifices ne me coûtaient rien, quel mérite aurais-je à vous les offrir ? Quelle preuve d'affection y trouveriez vous ? Ah ! Clotilde, vous ne savez pas ce que c'est que les larmes d'une mère !

— Je compatis au chagrin de la duchesse. Mais à notre point de vue il n'est pas raisonnable ; le préjugé qui l'inspire est même blessant pour moi.

— Chère Clotilde, soyez plus juste envers ma mère, je vous en prie. Elle n'a pas prononcé un seul mot offensant ou dédaigneux à votre adresse. Sa douleur vient beaucoup plus de son vif attachement pour ma cousine que des préjugés de race. Vous-même vous êtes trop bonne

Reproduction interdite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 20 janvier.